

## AVENUE DE LA PAIX

TRONÇON : PLACE DES NATIONS / AVENUE DE L'ARIANA

### RÉAMÉNAGEMENT DE L'AXE

ÉTAPE 2 : DÈS LE 27 MAI 2019 – DURÉE 2 MOIS

#### MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



voitures



deux-roues  
motorisés



livraisons



transports publics



deux-roues



piétons

## QUOI, COMMENT ?

L'office cantonal du génie civil procède au réaménagement de l'avenue de la Paix permettant la création de nouvelles voies réservées aux transports en commun. La durée des travaux est estimée à 1 an et demi. Ils se dérouleront successivement sur trois tronçons routiers compris entre la Vy-des-Champs et la place des Nations. Chaque tronçon sera réalisé en trois étapes qui feront l'objet d'une fiche Info Mobilité.

**La 2ème étape des travaux se déroulera entre la place des Nations et l'avenue de l'Ariana, sur la chaussée direction Pregny. L'avenue de la Paix restera ouverte au trafic et toutes les voies de circulation et présélections seront conservées.** Un décalage latéral des voies de circulation sera mis en place pour permettre la réalisation du chantier.

**Les places de stationnement situées le long du tronçon en travaux seront supprimées dès le début de cette étape et de manière définitive.**

**Les arrêts tpg Appia desservant la ligne 20 seront déplacés** de quelques dizaines de mètres (voir infographie au verso).

**Le trottoir situé le long de l'emprise de chantier sera fermé pour des raisons de sécurité.** Un passage piétons provisoire sera mis en place à l'angle de l'avenue de l'Ariana permettant de rejoindre le trottoir opposé longeant le parc de l'Ariana.

**Le chemin d'accès au parc de l'Ariana depuis la place des Nations sera fermé.** Les piétons emprunteront l'accès principal plus au Nord pour rejoindre le parc. Les autres accès au parc ainsi qu'à la villa les Feuillantines seront maintenus.

Des interventions ponctuelles auront lieu en fin d'étape sur les ilots piétons de l'avenue de la Paix au droit de l'entrée à l'ONU, sans impact supplémentaire sur la circulation des différents usagers.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. Le maître d'ouvrage remercie par avance les riverains pour leur compréhension pour la gêne occasionnée et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

## QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

**2<sup>e</sup> étape : dès le lundi 27 mai 2019, pour une durée estimée à 2 mois**

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important, un nouvel avis sera disponible sur notre site internet [avisdetravaux.ge.ch](http://avisdetravaux.ge.ch)

## POURQUOI ?

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la réalisation des mesures d'accompagnement de [la route des Nations](#) qui sert à relier l'autoroute au quartier des organisations internationales et à la route de Lausanne. Cette nouvelle route va permettre de réduire le trafic de transit sur les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy. Sa mise en service est prévue durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

## RENSEIGNEMENTS

GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE  
TÉL. 022 546 87 00  
[AVISDETRAVAUX.GE.CH](http://AVISDETRAVAUX.GE.CH)



[www.facebook.com/getransports](https://www.facebook.com/getransports)



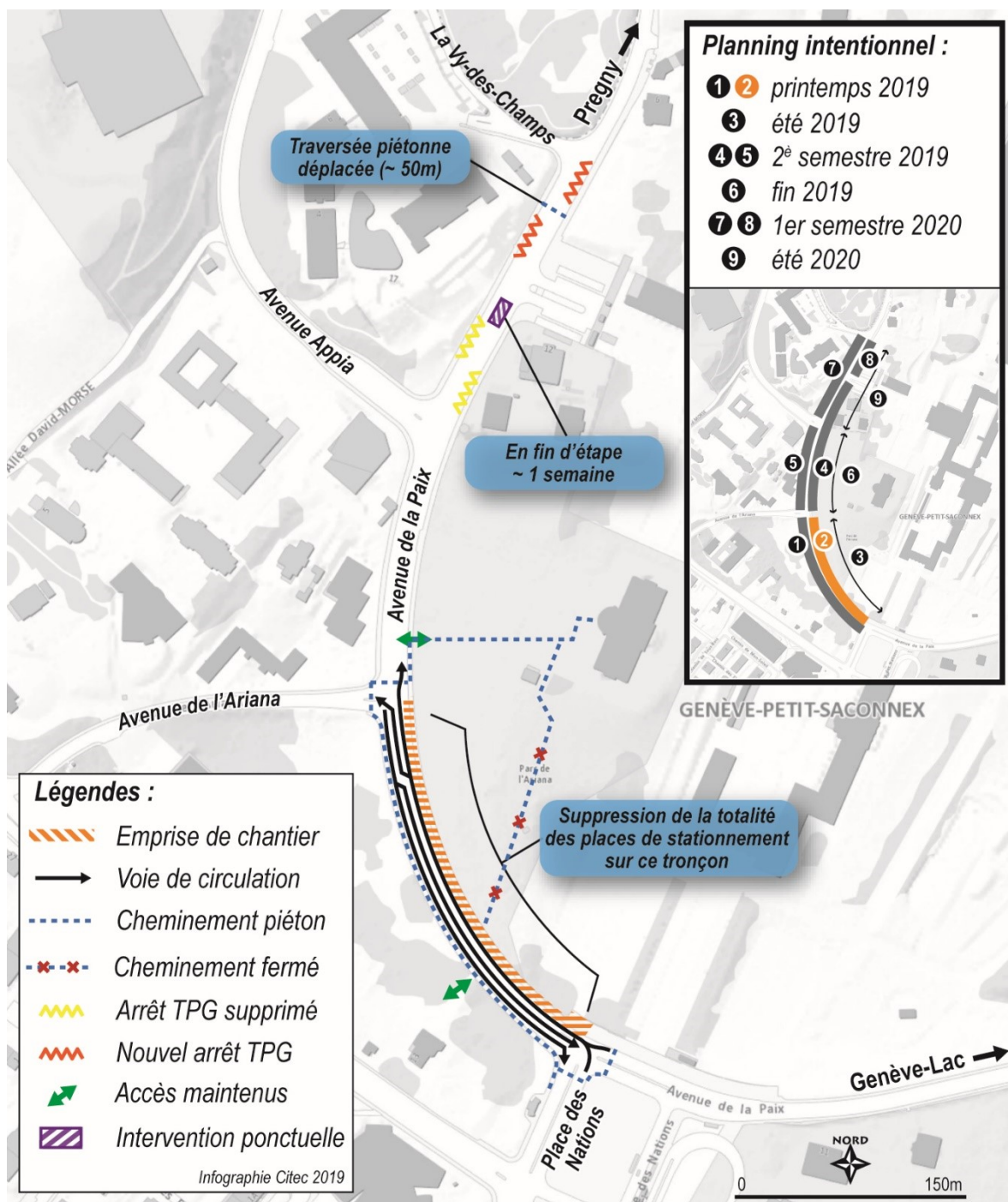
[www.twitter.com/GE\\_transports](https://www.twitter.com/GE_transports)

# AVENUE DE LA PAIX

## TRONÇON : PLACE DES NATIONS / AVENUE DE L'ARIANA

### RÉAMÉNAGEMENT DE L'AXE

#### ÉTAPE 2 : DÈS LE 27 MAI 2019 – DURÉE 2 MOIS



## GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

### INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

[ge\\_transports](https://twitter.com/ge_transports)

[avisdetravaux.ge.ch](http://avisdetravaux.ge.ch)

### POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

+41 22 546 87 00

[ge-transport@etat.ge.ch](mailto:ge-transport@etat.ge.ch)

[ge-transport](https://www.facebook.com/ge-transport)

